

indispensable à sa construction et suppose une centralisation étroite entre la province et Paris, cela signifie qu'il est pris en charge par les directions régulières de l'organisation et non par des appendices de ces directions.

Ces directions intermédiaires ont pour tâche de recenser, de sélectionner, de déterminer les axes d'intervention prioritaires. En ce qui concerne le « travail ouvrier », cela suppose d'opérer des choix en fonction des possibilités de coordination, de recouplement à l'échelle nationale, de la place qu'occupe dans le pays telle ou telle branche d'industrie : exemple, l'aéronautique (Sud-Aviation, Nord-Aviation, Snecma), les P.T.T., les banques, assurances, les hôpitaux, Renault, etc.

C'est à ces mêmes directions qu'il appartient de déterminer et de diriger en fonction des conditions locales et dans le cadre des orientations globales définies ci-dessus, les conditions du travail syndical, les choix à opérer entre C.G.T. et C.F.D.T., les responsabilités assumées par les militants, qui sont soumises au contrôle de l'ensemble de l'organisation.

De la même façon, le développement des bulletins, des feuilles de boîte, des journaux de type *Taupe Rouge* qui tendent à se généraliser souvent sur une base régionale ou par groupe d'entreprises, avec la participation active de sympathisants *Rouge*, supposent un contrôle politique, concernant tant l'orientation que le cadre dans lequel elles s'inscrivent.

Enfin, c'est également en fonction des conditions régionales et locales que doivent être adaptées les perspectives données nationalement concernant les rapports entre secteur lycéen, étudiant, C.E.T. (voir les thèses sur la dialectique des secteurs d'intervention).

Tout ceci revient à dire qu'il faut désormais constituer et mettre sur pied des directions intermédiaires qui soient des directions politiques et non simplement des instances de coordination, de sorte que s'effectue *au sein des instances régulières de l'organisation la synthèse politique des différentes interventions.*

Pour Paris, compte tenu de l'importance de la ville, ce rôle de direction politique incombe à la direction parisienne à laquelle doivent être subordonnées les différentes directions de secteurs. C'est l'existence d'une telle direction qui doit permettre de diriger l'ensemble des activités sur les entreprises et de mobiliser, lors de grèves comme à Renault qui ont d'emblée un impact considérable sur les autres entreprises, l'ensemble des militants parisiens.

Pour la province, où les villes essaient, apparaissent des entités régionales de fait (exemple de Aix, Marseille, La Ciotat, Aubagne) où l'intervention de l'organisation tend à avoir autant pour les bulletins que pour le travail syndical une dimension politique unifiée face au P.C.F. Les directions régionales qui en pratique n'existent pas aujourd'hui doivent se constituer en tant que direction politique étroitement liée au Comité central. *Elles ne sauraient donc être de simples instances de coordination et n'impliquent pas nécessairement que chaque ville de la région y soit représentée* : les membres de la direction régionale doivent être choisis en fonction de critères politiques, en favorisant l'émergence de cadres ouvriers. Cette direction régionale ne saurait être non plus une direction composée de « personnalités » et de potiches locales parachutées parce qu'étant plus disponibles sous peine de stériliser immédiatement ses fonctions.